

MAI
2016

31 MAI 2016 – JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

Le 31 mai de chaque année, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires célèbrent la Journée mondiale sans tabac dans le but de souligner les risques pour la santé liés au tabagisme et de plaider en faveur de politiques efficaces pour réduire la consommation de tabac. À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac 2016, l'OMS et le Secrétariat de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac appellent les pays à se préparer au conditionnement neutre (standardisé) des produits du tabac. Le conditionnement neutre est une importante mesure de réduction de la demande qui rend les produits du tabac moins attrayants, freine l'utilisation du conditionnement comme moyen de publicité et de promotion, limite les emballages et étiquetages trompeurs, et augmente l'efficacité des mises en garde sanitaires. Le conditionnement neutre désigne les mesures qui limitent ou interdisent l'utilisation de logos, de couleurs, d'images de marque ou de textes promotionnels sur les conditionnements hormis les noms de la marque et du produit imprimés en caractères normaux et dans une couleur standard. Les Directives pour l'application des articles 11 et 13 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac recommandent aux Parties d'envisager d'adopter le conditionnement neutre. Le conditionnement neutre se situe dans le prolongement d'autres mesures faisant partie d'une approche multisectorielle globale de la lutte antitabac. Les responsables politiques, la société civile et le grand public peuvent prendre des initiatives pour amener les gouvernements à envisager l'adoption du conditionnement neutre.

Le conditionnement neutre en bref

Le conditionnement neutre suscite un intérêt grandissant à travers le monde :

- ❖ En décembre 2012, l'Australie est devenue le premier pays à mettre pleinement en application le conditionnement neutre.
- ❖ En 2015, l'Irlande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la France ont promulgué des lois pour imposer le conditionnement neutre à partir de mai 2016.
- ❖ Plusieurs pays étudient sérieusement la possibilité d'adopter des lois sur le conditionnement neutre.

Objectifs de la campagne 2016

- ❖ Souligner l'importance du conditionnement neutre dans une approche multisectorielle globale de la lutte antitabac
- ❖ Faciliter l'élaboration de politiques par les États Membres et la mondialisation du conditionnement neutre en fournissant des informations instructives, convaincantes et persuasives
- ❖ Encourager les États Membres à renforcer les mesures portant sur le conditionnement et l'étiquetage, ainsi que les restrictions à la publicité, à la promotion et au parrainage à mesure qu'ils se dirigent, par étapes, vers le conditionnement neutre
- ❖ Soutenir les États Membres et la société civile pour éviter l'ingérence de l'industrie du tabac dans les processus politiques aboutissant à l'adoption de lois sur le conditionnement neutre.

Source : <http://www.who.int/campaigns/no-tobacco-day/2016/event/fr/>



Zoom sur la consommation des jeunes

Présentation de l'enquête ESCAPAD

Depuis 2000, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) interroge régulièrement, avec le soutien de la Direction du Service National, les jeunes Français lors de la Journée Défense et citoyenneté. Le questionnaire de cette Enquête sur la Santé et les Consommations lors de l'Appel de Préparation A la Défense (ESCAPAD) porte sur la santé de ces jeunes garçons et jeunes filles âgés de 17 ans, ainsi que sur leurs consommations de produits psychoactifs. La septième enquête nationale ESCAPAD a été menée du 14 au 22 mars 2014 dans tous les centres de l'Hexagone ainsi que ceux de la Guyane, de la Martinique, de la Guadeloupe et de La Réunion.

Tableau 1. Taille de l'échantillon

	Martinique	Hexagone
Effectif Total	441	22 023
Effectif Garçons	199	10 946
Effectif Filles	242	11 077

Source : ESCAPAD 2014, OFDT

Tableau 2. Statut scolaire

	Martinique	Hexagone
Elèves, étudiants	92,0 %	86,1 %
En apprentissage, formation alternée	4,8 %	9,7 %
Non scolarisés	3,2 %	4,2 %

Source : ESCAPAD 2014, OFDT

En 2014, les jeunes de 17 ans de Martinique ont un usage régulier (soit un nombre d'usages au cours du mois ≥ 10) de tabac inférieur à leurs homologues de l'Hexagone. Ainsi, ils sont 12 % à fumer du tabac quotidiennement, 29 % à avoir expérimenté la cigarette électronique, et 7 % à avoir un usage régulier de cannabis.

Il existe des différences importantes en termes d'usage entre les garçons et les filles, ainsi qu'en termes d'évolution entre 2011 et 2014

Les garçons sont toujours plus nombreux à consommer que les filles, que ce soit le tabac ou le cannabis. Ainsi, ils sont 72 % à avoir expérimenté le tabac et 16 % à en avoir un usage quotidien.

En termes de produits illicites, le cannabis reste la substance la plus consommée. Ils sont 49 % à l'avoir expérimenté et 13 % à en avoir un usage régulier dans le mois.

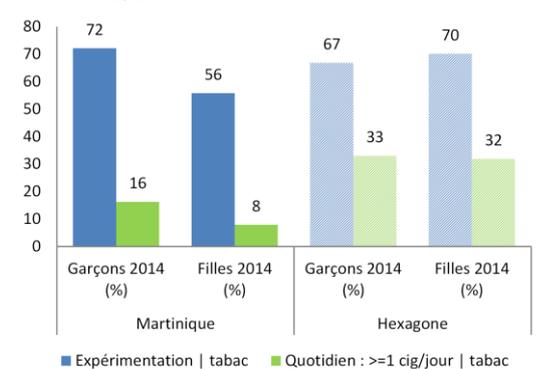
Il est à noter qu'entre 2011 et 2014, les consommations des garçons ont significativement augmenté, que ce soit pour l'expérimentation ou l'usage régulier. L'expérimentation du tabac est passée de 51 % à 72 % et sa consommation dans le mois de 24 % à 35 % (toutes fréquences confondues). Il en est de même pour l'expérimentation du cannabis passant de 34 % à 49 % et son usage régulier de 7 % à 13 %.

Les filles ont un usage global des substances psychoactives inférieur à celui des garçons et qui n'a pas évolué de manière significative entre 2011 et 2014, sauf pour l'expérimentation du tabac.

Ainsi en 2014, elles sont 56 % à avoir déjà expérimenté le tabac (contre 46 % en 2011) et 8 % à en avoir un usage quotidien.

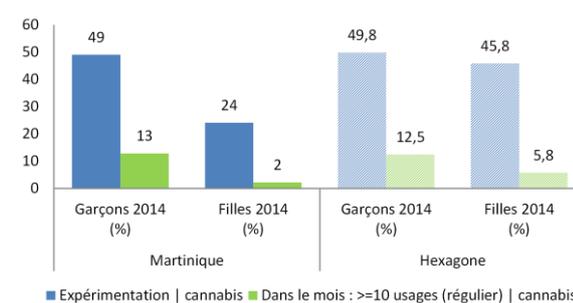
Enfin, concernant le cannabis, elles sont 24 % à l'avoir déjà expérimenté et seulement 2 % à en faire un usage régulier dans le mois.

Figure 1. Consommation de tabac chez les jeunes de 17 ans en Martinique et France Hexagonale en 2014



Source : ESCAPAD 2014, OFDT

Figure 2. Consommation de cannabis chez les jeunes de 17 ans en Martinique et France Hexagonale en 2014



Source : ESCAPAD 2014, OFDT

Résultats du Baromètre santé DOM 2014



Présentation de l'enquête

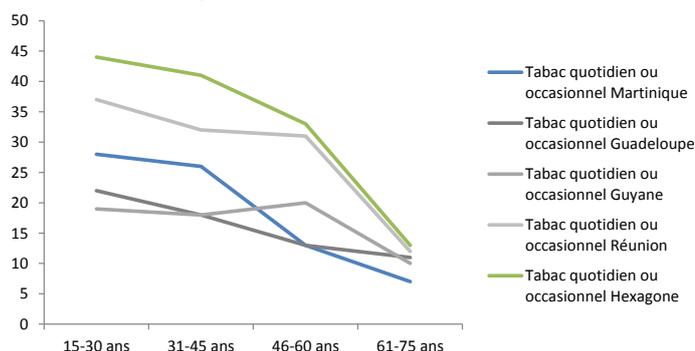
L'enquête Baromètre santé dans les départements d'outre-mer a débuté en mars 2014. Dans chaque territoire, 2 000 personnes, sélectionnées aléatoirement, ont été interrogées par téléphone sur leurs opinions et comportements en matière de santé : consommations de tabac, d'alcool, réalisation de différents dépistages, accès aux soins, etc.

L'enquête confirme la même tendance que pour les jeunes dans toutes les tranches d'âge. En effet, la consommation de tabac, quotidienne ou occasionnelle, est inférieure au niveau hexagonal (19 % contre 34 %).

De plus, il existe des différences de consommation selon le sexe, les hommes consomment toujours plus que les femmes. Ainsi, ils sont 20 % à fumer du tabac quotidiennement contre 11 % chez les femmes. En termes d'usage de la cigarette électronique, ils sont 12 % à déclarer un usage au cours de la vie et 3 % un usage actuel. Les femmes, elles sont 8 % à déclarer un usage au cours de la vie et 1 % un usage actuel.

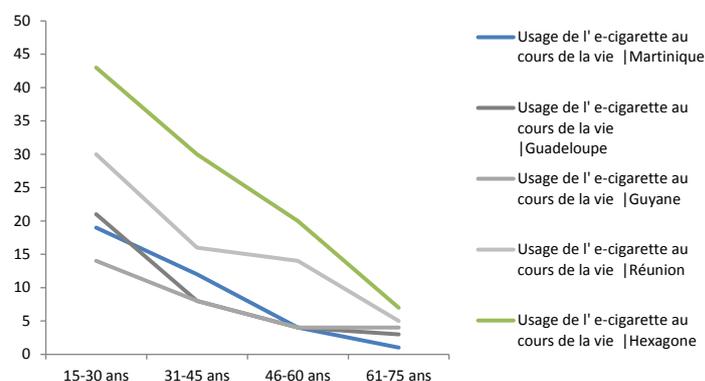
Parmi les différents produits interdits par la loi, le cannabis est de nouveau la substance la plus consommée. En effet, 36 % des hommes et 15 % des femmes (âgés de 15 à 64 ans, ce type de consommation étant rare parmi les tranches d'âge plus élevées) déclarent avoir consommé du cannabis au cours de leur vie et respectivement 13 % et 3 % en avoir consommé au cours des douze derniers mois.

Figure 3. Consommation de tabac quotidienne ou occasionnelle selon l'âge en 2014



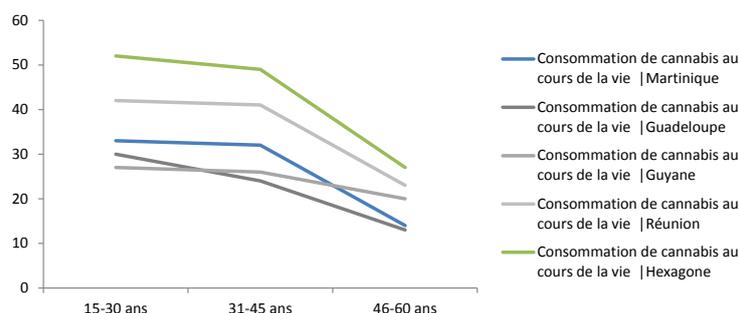
Source : Baromètre santé 2014, Baromètre santé DOM 2014, Inpes

Figure 4. Usage de la cigarette électronique au cours de la vie selon l'âge en 2014



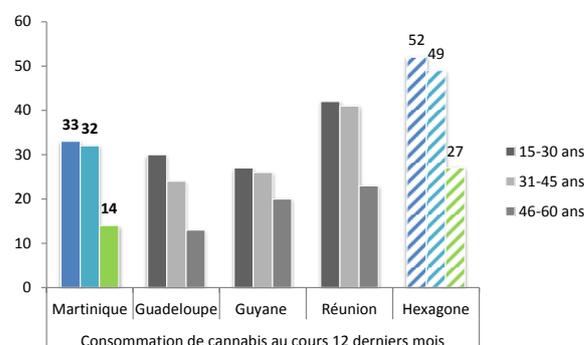
Source : Baromètre santé 2014, Baromètre santé DOM 2014, Inpes

Figure 5. Consommation de cannabis au cours de la vie selon l'âge en 2014



Source : Baromètre santé 2014, Baromètre santé DOM 2014, Inpes

Figure 6. Consommation de cannabis au cours des douze derniers mois selon l'âge en 2014



Chiffres en gras : différence significative entre le DOM et de l'Hexagone, évaluée par le test du Chi2 réalisé sur taux standardisés sur le sexe et l'âge de la France hexagonale, au seuil de 5 %.

Source : Baromètre santé 2014, Baromètre santé DOM 2014, Inpes

Mortalité liée au tabagisme

La Martinique continue de se caractériser par une nette sous-mortalité pour les pathologies liées au tabac en rapport avec une moins grande fréquence de consommation. En effet, sur la période 2010-2012, les taux standardisés de mortalité montrent que la Martinique est nettement moins touchée que l'Hexagone pour les cancers liés au tabac. Une sous-mortalité est aussi observée en Martinique pour les bronchites chroniques et les cardiopathies ischémiques, pathologies qui sont très liées à une consommation excessive de tabac.

La mortalité prématurée (c'est-à-dire avant 65 ans) liée au tabagisme reste moins marquée que dans l'Hexagone. C'est majoritairement la mortalité prématurée par cancers de la trachée, des bronches et du poumon qui distingue ces deux populations. Pour ce type de pathologies, le taux est près de quatre fois plus élevé en France hexagonale qu'en Martinique. Quel que soit le territoire, les taux de mortalité prématurée par cardiopathies ischémiques et par cancers de la trachée, des bronches et du poumon sont significativement plus élevés chez les hommes que chez les femmes en rapport avec des consommations différenciées selon le sexe.

Tableau 3. Taux standardisés de mortalité liée au tabac sur la période 2010-2012 (pour 100 000 habitants)

	Martinique			Hexagone		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cardiopathies ischémiques	29,0	16,9	22,4	65,6	45,2	55,0
Cancers de la trachée, des bronches et du poumon	22,6	11,0	16,0	72,7	23,7	47,5
Cancers des VADS ¹	15,2	1,1	7,4	23,8	5,4	14,3
Broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) ²	2,8	1,8	2,2	17,5	8,9	13,0

¹ Voies AéroDigestives Supérieures

² Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive

Source : Inserm CépiDc - outil de calcul OR2S – exploitation OSM

Tableau 4. Taux standardisés de mortalité prématurée liée au tabac sur la période 2010-2012 (pour 100 000 habitants)

	Martinique			Hexagone		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cardiopathies ischémiques	8,3	1,9	5,1	15,2	2,9	9,1
Cancers de la trachée, des bronches et du poumon	7,6	5,0	6,3	33,8	12,4	23,0
Cancers des VADS	5,9	0,2	3,0	13,2	2,4	7,8
Broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)	0,2	0,0	0,1	2,2	0,8	1,5

Source : Inserm CépiDc - outil de calcul OR2S – exploitation OSM

Le taux standardisé de mortalité permet de comparer la mortalité dans des populations différentes en éliminant les différences de structure d'âge entre ces populations. C'est le taux de mortalité que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure par âge que la population de référence (ici la population de France hexagonale au recensement de 2011).

Bon à savoir

LA CHICHA : une séance de chicha (45 min) équivaut à fumer environ 2 paquets de cigarettes !!!

L'utilisation collective de l'embout de la chicha expose aux risques de transmission de maladies telles que l'hépatite, l'herpès, voire la tuberculose...

LA CIGARETTE ELECTRONIQUE

L'avis du Haut Conseil de la santé publique du 22 février 2016 reconnaît la cigarette électronique comme aide à l'arrêt du tabac, comme mode de réduction des risques et demande une réflexion sur l'intérêt et la faisabilité d'une cigarette électronique médicalisée (faisant l'objet d'une prescription entrant dans le champ du sevrage tabagique, d'un remboursement au même titre que les substituts nicotiniques et bénéficiant du réseau des officines de pharmacie).

Il recommande l'interdiction de vapoter partout où il est interdit de fumer, y compris dans les bars, restaurants et discothèques !!!

PAQUET DE CIGARETTES NEUTRE : 3 DATES A RETENIR

- A partir du 20 mai 2016, les industriels ne devront produire que des paquets neutres pour les paquets de cigarettes, cartouches, et les conditionnements du tabac à rouler.
- A partir du 20 novembre 2016, seuls des paquets neutres devront être livrés aux débiteurs de tabac (les fabricants et les distributeurs auront eu 6 mois pour écouler leurs stocks de paquets non neutres).
- A partir du 1^{er} janvier 2017, les paquets neutres seront les seuls paquets vendus dans les bureaux de tabac.

